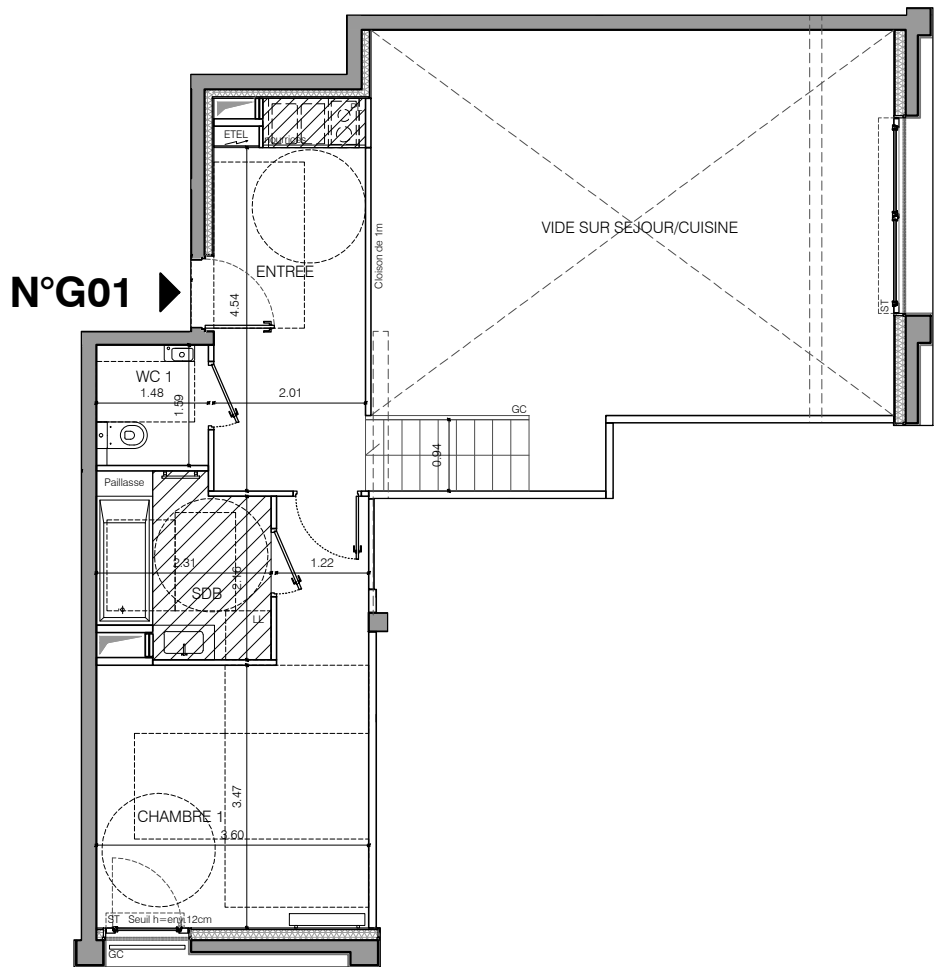
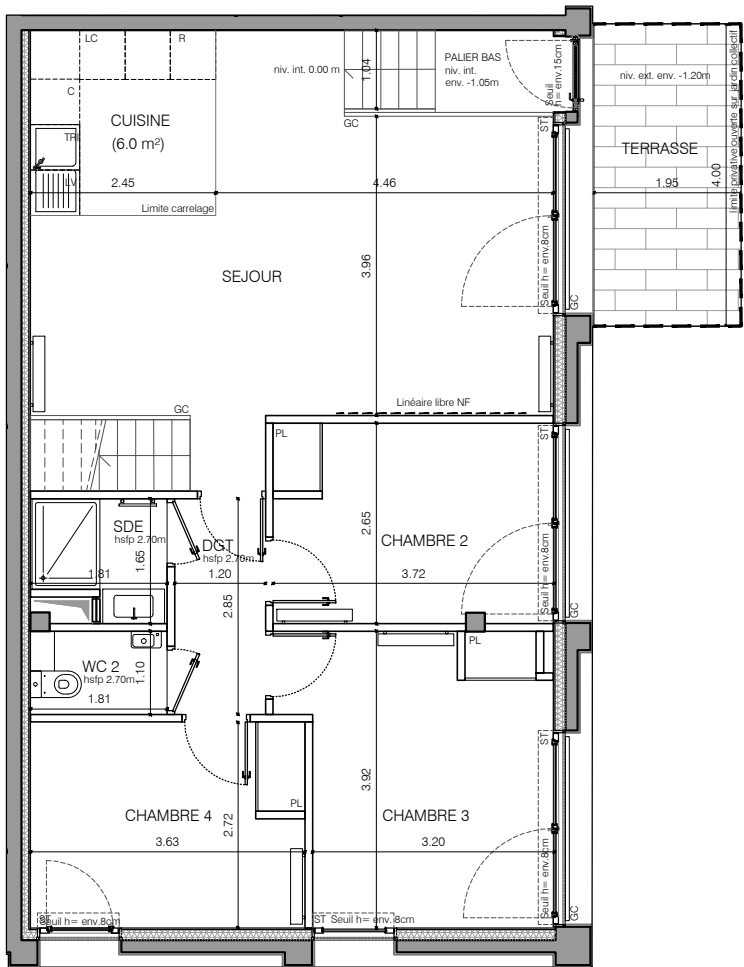
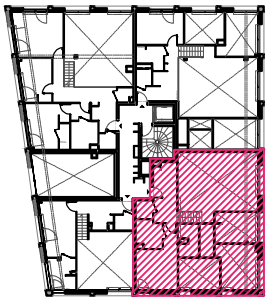




Niveau haut duplex H=env 2.50m



Niveau bas duplex H=env 3.7m



HALL G
APPARTEMENT DE 5 PIECES
DUPLEX

n° G01 au Rez-de-Chaussée Haut

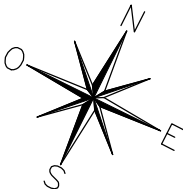
ENTREE	10,10 m²
SEJOUR/CUISINE	33,10 m²
CHAMBRE 1	15,20 m²
CHAMBRE 2	9,80 m²
CHAMBRE 3	12,90 m²
CHAMBRE 4	9,80 m²
SALLE DE BAINS	5,20 m²
SALLE D'EAU	2,60 m²
WC 1	2,40 m²
WC 2	2,00 m²
DEGAGEMENT	3,40 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	106.50 m²
PALIER BAS	1,70 m²
TERRASSE	7,80 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	116.00 m²

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR

EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

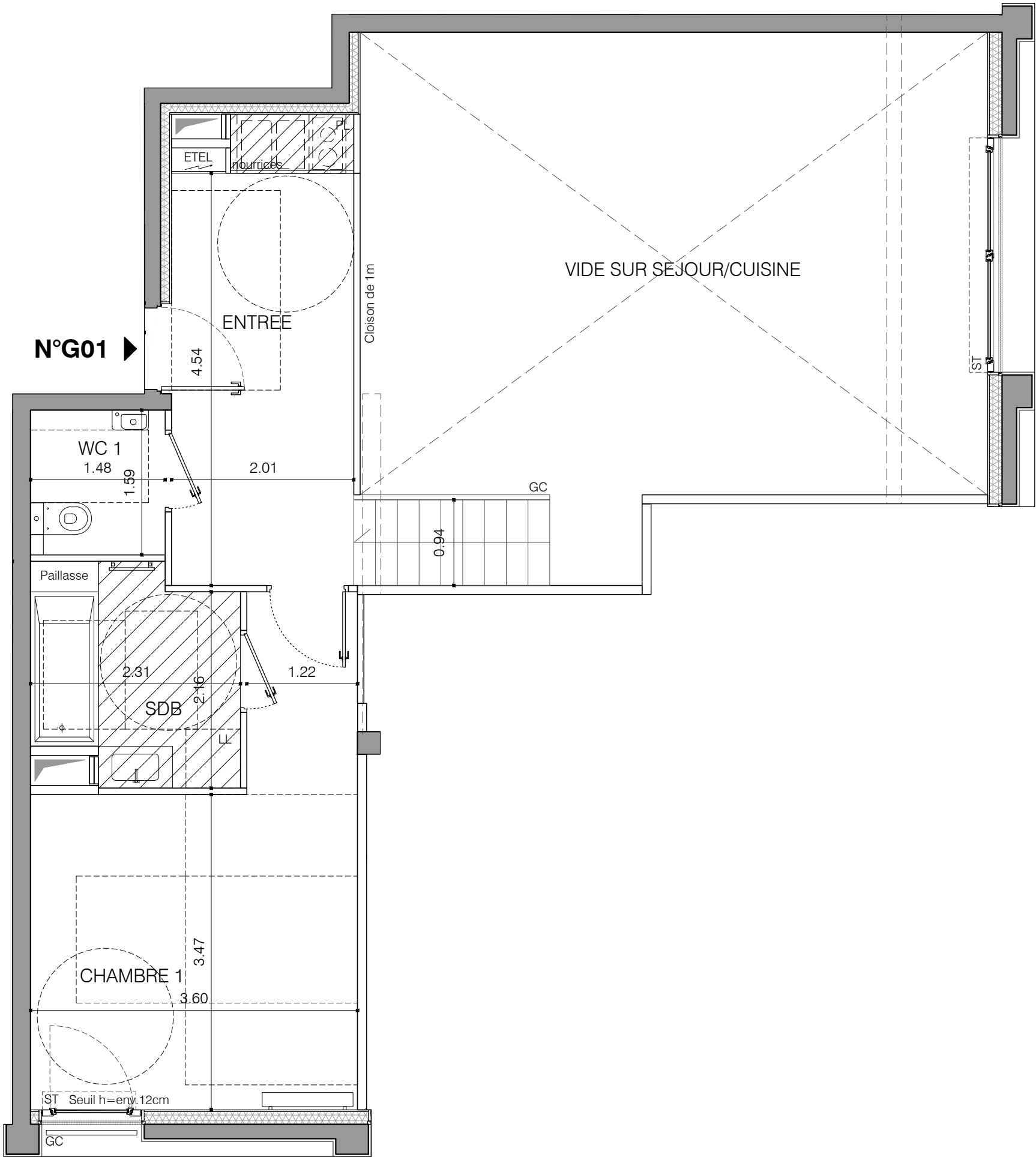


LEGENDE

1/3

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
---	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
	fenêtre battante		porte fenêtre
			fenêtre fixe

Indice E
Echelle : 0 1 2 3 4 5m

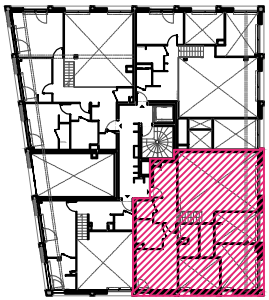
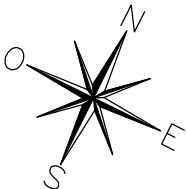


Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR EVOLUTIF

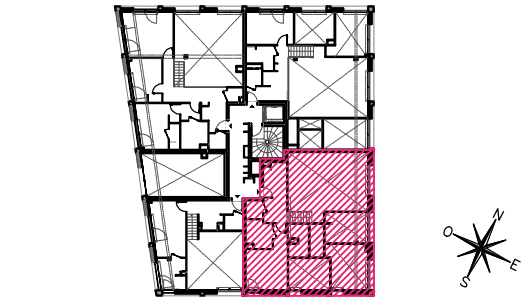
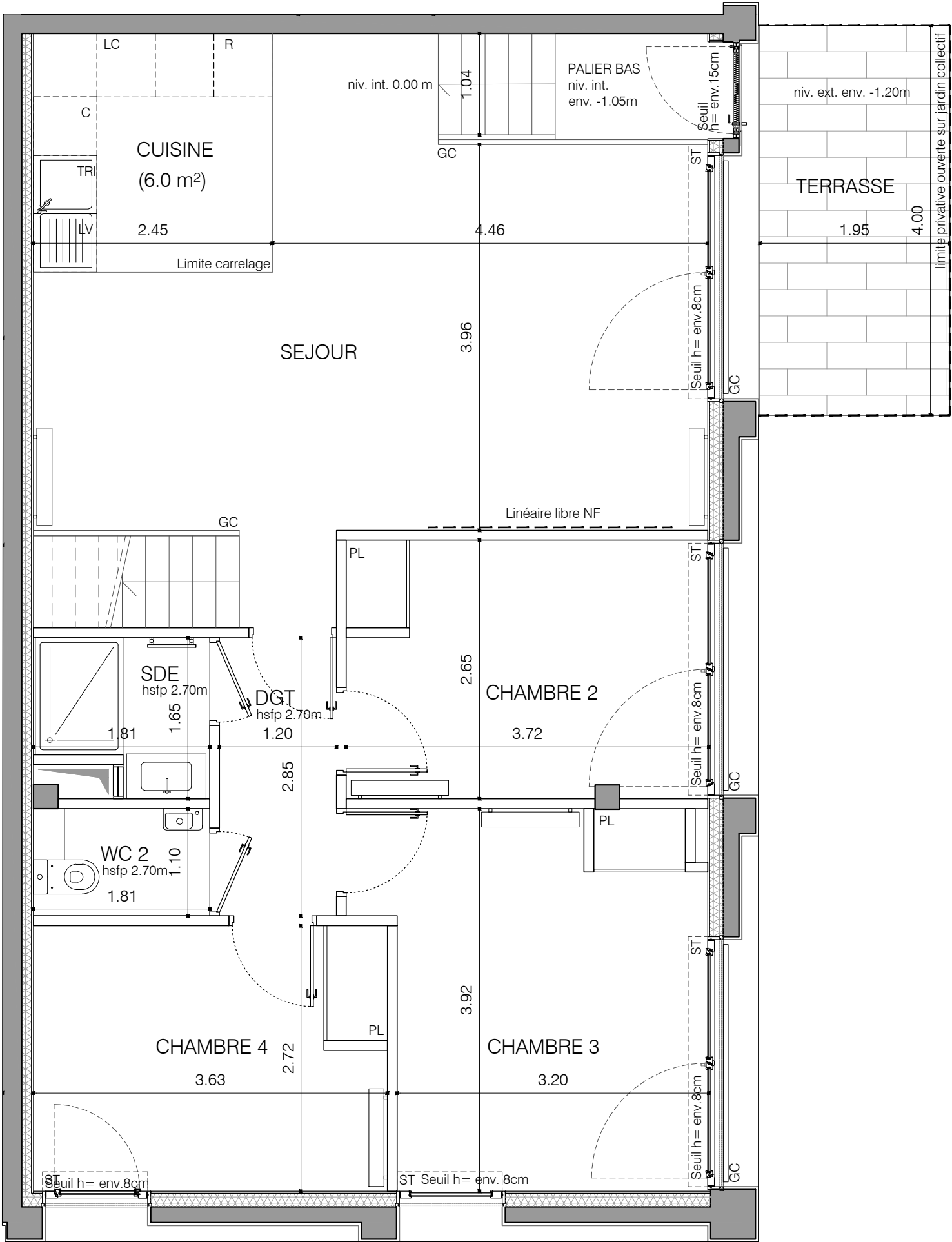
Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

Niveau haut duplex H=env 2.50m



HALL G
APPARTEMENT DE 5 PIECES
DUPLEX
n° G01 au Rez-de-Chaussée Haut

LEGENDE			2/3
AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
---	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
	fenêtre battante		porte fenêtre
			fenêtre fixe
Indice E			Avril 2023
Echelle :			0 0.5 1 1.5 2 2.5

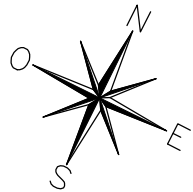


HALL G
APPARTEMENT DE 5 PIECES
DUPLEX
n° G01 au Rez-de-Chaussée Haut

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



LEGENDE			3/3
AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
---	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
	fenêtre battante		porte fenêtre
	fenêtre fixe		
Indice E			Avril 2023
Echelle :			0 0.5 1 1.5 2 2.5